



## Achat bien immobilier , le banquier s'est moqué de nous!!!!

Par **dounia**, le **16/06/2010** à **08:50**

Bonjour,

Nous sommes propriétaire d'un appart acheté en 2007 .Nous vendons cette appart pour l'achat d'une maison. Fin mars signature de la promesse de vente, entretien téléphonique avec le directeur de la banque pour lui demander s'il etait possible de transferer le restant du Pret a taux 0 sur le nouveau bien..Après quelques semaines d'attente celui ci nous confirme qu'il a demander au siegè et pas de soucis.

En mai rv pour l'offre de pret, le banquier nous dit pas de soucis, nous allons recevoir l'offre de pret et l'accord du transfert..Un mois après nous avons l'offre de pret, mais sans le document du Ptz..

Après maintes et maintes coup de fils et sans réponse du directeur , nous contactons un mediateur..

Finalement nous finissons par avoir le directeur. Nous lui imposons un délai pour la réponse.au 15 Juin..Nous signons la vente fin juin.. celui ci fini par nous appeler en nous disant que finalement le transfert du Preta a taux 0 est refusé..

Mon conjoint et moi pensons qu'il s'est bien moqué de nous, nous a laisser trainer durant 2 mois 1/2 et pour nous dire OUI puis NON. Nous lui avons demander de nous faxer le courrier négatif reçu par son siege, et celui ci nous a envoyer un simple mail ecrit de lui meme?????!!!!!!!

quels sont nos recours??

Merci

Par **fif64**, le **16/06/2010** à **12:02**

Vous n'avez aucun recours. Il n'a aucune obligation de transférer le prêt à taux zéro. Le fait qu'il ait dit OUI puis ait changé d'avis ne signifie pas un abus de droit.  
Vous ne pouvez donc rien faire.